



# SEMPARER

## de l'espace public

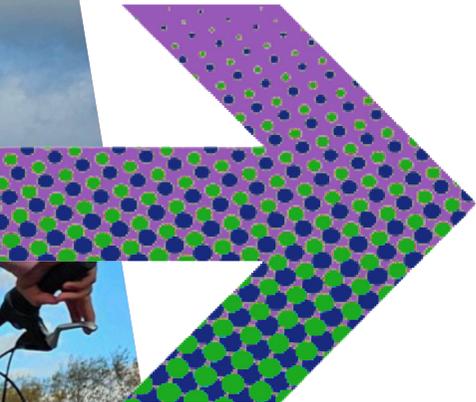
GRUPE DES ÉLU-ES - VILLE DE GRENOBLE

**GRENOBLE**  
*en*  
**COMMUN**

GRENOBLECOMMUN.FR - GROUPE.GEC@GRENOBLE.FR



# ÉDITO



Grenoble affirme son rôle de ville pionnière des mobilités durables. Avec un réseau cyclable ambitieux, des transports en commun accessibles et une politique volontariste en faveur des plus précaires, la Ville agit pour une mobilité plus écologique, inclusive et partagée. Elle continue d'innover pour libérer l'espace public de la voiture et favoriser les déplacements actifs au quotidien.

## SOMMAIRE

- ➔ Un enjeu prioritaire : améliorer la qualité de l'air
- ➔ Ici le piéton est roi !
- ➔ Une mutation continue de l'espace public en faveur du vélo
- ➔ Vers la gratuité des transports en commun
- ➔ Innover pour émanciper la ville de l'automobile

# UN ENJEU PRIORITAIRE : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR



À Grenoble, nous faisons de la qualité de l'air une priorité. Face à une géographie qui aggrave la pollution, nous portons une politique ambitieuse en faveur des mobilités actives et des transports en commun. En limitant le trafic routier, nous protégeons la santé de toutes et tous, en agissant à la fois contre l'inactivité physique et contre la pollution de l'air.

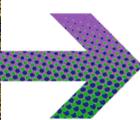
## SE DÉPLACER AUTREMENT POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ ET CELLE DES AUTRES

Grenoble se transforme pour favoriser les mobilités actives et/ou douces : réseaux cyclables, piétonnisation, extension des transports en commun... Première métropole française à avoir mis en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE) en 2019, elle encourage la marche et le vélo, bénéfiques pour la santé individuelle en intégrant l'activité physique au quotidien, et pour la santé collective en réduisant la pollution de l'air. Un enjeu d'autant plus crucial à Grenoble, où l'air stagne entre les massifs et rend la population particulièrement vulnérable aux particules fines. Si la Métropole n'a pas souhaité aller plus loin en 2020, nous portons toujours la sortie du diesel et de l'essence pour nos mobilités.



## LA QUALITÉ DE L'AIR : C'EST AUSSI UNE QUESTION SOCIALE

La qualité de l'air est d'abord une question de justice sociale : les plus précaires, souvent installés près des axes routiers, sont les premiers exposés à la pollution. Depuis juillet 2023, la Zone à Faibles Émissions (ZFE) s'applique aux véhicules particuliers sur 13 communes de la métropole grenobloise, après une première mise en place pour les véhicules professionnels dès 2019. À Grenoble, nous défendons une ZFE socialement juste : prioriser les aides aux ménages modestes et soutenir l'accompagnement vers des mobilités alternatives, plutôt que se limiter au renouvellement des véhicules.



Depuis 2023, l'un des pylônes de la Bastille s'illumine chaque soir d'une couleur, en partenariat avec Atmo, pour indiquer la qualité de l'air prévue le lendemain. Un outil à la fois pédagogique et pratique, pour mieux sensibiliser et permettre à chacun-e d'adapter ses activités pour protéger sa santé.

# ICI LE PIÉTON EST ROI !



**À Grenoble, la piétonnisation améliore la qualité de l'air et dynamise le commerce local. En élargissant les zones piétonnes, la ville crée un environnement plus sain et convivial, tout en attirant davantage de visiteur-euses grâce à la marche et aux transports en commun.**

## **EXTENSION DU PLATEAU PIÉTON : UNE MANIÈRE DE SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC**

Grenoble est une ville très dense, avec une superficie très réduite du fait de son enclavement entre les massifs : une aubaine pour les piéton-nes, qui peuvent donc accéder à l'ensemble de la ville à pieds. Depuis 2021, Grenoble agrandit son aire piétonne pour offrir plus d'espace aux mobilités douces et renforcer l'attractivité du centre-ville. La piétonnisation s'est étendue à la place Sainte-Claire, au quartier des Antiquaires et aux abords de Notre-Dame. La piétonnisation permet de regagner de l'espace public et ainsi amplifier sa végétalisation, à chaque extension, des arbres sont plantés et des sols déminéralisés.

## **DES BÉNÉFICES POUR LA SANTÉ MAIS AUSSI POUR L'ÉCONOMIE LOCALE**

La piétonnisation améliore la qualité de l'air, favorise l'activité physique et rend les espaces publics plus agréables. Elle a aussi un impact direct sur le commerce de proximité. Dans un article publié en mai 2024 sur The Conversation, Mathieu Chassignet, ingénieur transports et mobilité, démonte l'idée reçue selon laquelle la piétonnisation nuirait aux commerces. En réalité, la majorité des client-es des centres-villes vivent à proximité et se déplacent principalement à pieds ou en transports en commun. Les études montrent même que les zones piétonnes augmentent la fréquentation et élargissent la clientèle des commerces par rapport aux espaces dominés par la voiture.

**Grenoble est la première ville piétonne de France, ce classement résulte d'une volonté politique, écologiste et sanitaire.**



# UNE MUTATION CONTINUE DE L'ESPACE PUBLIC EN FAVEUR DU VÉLO



À Grenoble, l'usage du vélo a fortement augmenté, avec une hausse de 45 % des trajets cyclables entre 2019 et 2022. Grâce à au développement du réseau Chronovélo, à l'ouverture de l'École du Vélo de Grenoble et à des mesures sociales innovantes, la Ville favorise une mobilité active, durable et accessible à toutes et tous.

## ADAPTER LA VILLE À L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Des compteurs ont été installés pour comptabiliser le nombre de cyclistes qui empruntent chaque jour les itinéraires du réseau cyclable grenoblois. Chacun d'entre eux connaît des chiffres en croissance constante. En 2021, le compteur du cours Lafontaine a passé la barre des 1 million avec 1.102.856 passages au 31 décembre. Depuis 2014, l'utilisation du vélo a fortement augmenté. Aujourd'hui, 12 % des déplacements et 25 % des trajets domicile-travail se font à vélo.

## PLACER LES MOBILITÉS ACTIVES AU CENTRE DE L'ESPACE PUBLIC : LES CHRONOVÉLOS

Depuis 2014, Grenoble s'attache à rendre aux Grenobloises et Grenoblois l'espace public trop longtemps accaparé par les véhicules motorisés. Le réseau Chronovélo contribue à cette transformation en assurant des itinéraires sûrs et efficaces pour les modes de déplacement actifs, notamment le vélo. La ville et son agglomération disposent de plus de 450 kilomètres d'itinéraires cyclables, de quoi accueillir les usager-ères de l'espace public dans les meilleures dispositions !



**Le réseau Chronovélo continue de s'étendre pour faciliter les déplacements actifs et sécurisés à travers la métropole grenobloise.**

## SÉCURISER LES NOUVELLES PRATIQUES : LA BIKE POLICE

En 2022, Grenoble s'est doté d'une nouvelle unité de police municipale. Circulant en vélo et équipé-es en conséquence, ces agent-es patrouillent au plus près des usager-es. Objectif : une meilleure cohabitation et un développement harmonieux des modes de déplacement actifs.

# VERS LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN



**C'était l'un des objectifs du bouclier social et climatique, une mesure de gratuité à la fois bénéfique aux transitions écologiques, mais aussi à la lutte contre les inégalités. Grenoble prend en charge les transports en communs pour les plus précaires.**

## **LES TRANSPORTS EN COMMUN À GRENOBLE : UN ÉCO-SYSTÈME RICHE À DÉVELOPPER**

Grenoble bénéficie d'un réseau de transports en commun important. Avec 5 lignes de tramway, 48 lignes de bus et le premier réseau 100% accessible, les transports couvrent plus de 15 millions de kilomètres par an sur l'ensemble de l'agglomération grenobloise. Pour autant, la municipalité conserve ses ambitions pour que ce réseau profite au plus grand nombre ! C'est un levier supplémentaire pour amplifier les transitions écologiques et libérer nos espaces de la pollution automobile.

## **UNE GRATUITÉ DES TRANSPORTS PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE POUR LES PLUS PRÉCAIRES**

Dans le cadre de son bouclier social et climatique et face à l'inaction de la Métropole, Grenoble a donc décidé d'agir seule : dès 2024, la Ville a pris en charge les abonnements transports (et Mvélo+) pour les plus précaires et tous les étudiant-es boursier-es.

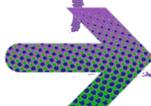
## **PORTER LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN**

Depuis 2014, les élu-es de la majorité municipale grenobloise portent, à la Métropole, le développement des gratuités pour les transports en commun, notamment les week-ends et pour les plus précaires. Lorsqu'elle a été refusée par nos partenaires en 2014, nous avons toutefois pu mettre en place au SMTC (devenu SMMAG) une nouvelle grille de tarification solidaire.

Le nouveau refus de la gratuité des transports en 2020 s'est assorti de reculs notamment sur la tarification des 18-24 ans, dont l'abonnement est passé de 20€50 à 46€50 en 2023.

# 47 000

C'est le nombre de Grenobloises et de Grenoblois concerné-es par le dispositif de gratuité mis en place par la municipalité !



# INNOVER POUR ÉMANCIPER LA VILLE DE L'AUTOMOBILE



**Depuis 2014, la Ville de Grenoble développe de nombreux projets et soutient les initiatives proposant des alternatives à la voiture, afin de libérer de l'espace pour tous les usagers et toutes les usagères. Elle veille à ce que cette évolution profite à chacun-e, pour un cadre de vie plus sain et plus agréable au quotidien.**

## **L'ÉCOLE DU VÉLO DE GRENOBLE : UN OUTIL D'ÉMANCIPATION ET D'AUTONOMIE POUR TOUTES ET TOUS**

En 2023, avec le soutien d'une subvention nationale et du bouclier social et climatique, la Ville de Grenoble a créé la première école municipale du vélo en France : l'École du Vélo de Grenoble (EVG).

Un an après son lancement, les résultats sont parlants : 53 classes accompagnées (quatre fois plus qu'en 2022), 1 200 élèves formé-es, 900 vélos révisés et 800 enfants sensibilisés en dehors du cadre scolaire.

L'EVG s'adresse aussi aux adultes : 300 personnes ont participé à des sorties familles avec les Maisons des Habitants, encadrées par l'ADTC, et 100 ont été formées à l'entretien de leur vélo.

Et ce n'est qu'un début : le déploiement continue pour toucher un public toujours plus large.

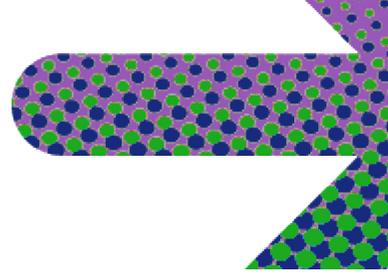
## **PLACE(S) AUX ENFANTS : SÉCURISER LES ÉCOLES DU TRAFIC ROUTIER**

Depuis la rentrée scolaire 2021, les Place(s) aux enfants se déploient devant les écoles grenobloises. Ces zones sécurisées et végétalisées protègent les enfants du trafic routier et offrent de nouveaux espaces de respiration. Mais l'objectif ne se limite pas à la piétonisation des abords immédiats des écoles : il s'agit aussi de sécuriser l'ensemble du trajet domicile-école. Pour cela, la Ville adapte les plans de circulation afin de réduire le trafic de transit dans les zones résidentielles. La qualité de l'air est au cœur de cette démarche : en France, plus de trois enfants sur quatre respirent un air pollué à l'école. Limiter la circulation, c'est donc à la fois mieux protéger les enfants et améliorer leur environnement quotidien.



**La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) a choisi Grenoble pour organiser son 24ème Congrès.**

# ET AUSSI...



## GÉNÉRALISATION DES ZONES 30 DÈS 2016

L'agglomération grenobloise est le seul territoire de France où la règle a été fixée de rouler à 30km/h. Désormais, elle n'aménage plus d'axes avec la logique de rouler à 50km/h. Une réduction de la vitesse pour sécurité de tous les piéton-nes qui permet également de réduire les nuisances.



## CITIZ : L'AUTOPARTAGE, SEUL AVENIR POSSIBLE POUR L'AUTOMOBILE

Au total, 230 véhicules sont mis à disposition pour l'autopartage à Grenoble. C'est plus d'écologie, plus de place sur les trottoirs pour des arbres et moins de dépenses pour les ménages ! Et ce n'est qu'un début, le parc citiz devrait doubler prochainement !



## GRENOBLE : VILLE ÉTENDARD DU VÉLO

Grenoble, reconnue pour son engagement en faveur de l'usage du vélo, a été positionnée à la première place des grandes villes cyclables de France au baromètre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette en 2018, 2020 et 2022.



## SÉCURISER LA VOIRIE ET LE TRAVAIL DES LIVREUR-EUSES

Grenoble a organisé deux sessions de formation sur la sécurité routière animées par la Police municipale. Au total, ce sont plus de 130 livreur-euses à vélo qui y ont participé, afin de connaître les bons gestes pour sécuriser leurs déplacements.



**Avec près de 9 000 vélos disponibles à la location dans ses 4 agences et plus de 2 000 places de consignes, individuelles ou collectives, le service Mvélo+ vous donne toutes les raisons de choisir la ville à vélo !**



**Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur  
[GRENOBLEENCOMMUN.FR](http://GRENOBLEENCOMMUN.FR)**

**Publication : Juillet 2025**

**Directrices de publication : Laura Pfister / Isabelle Peters**

Pour suivre l'actualité politique, militante et institutionnelle du groupe  
Grenoble en Commun,  
Rendez-vous sur [grenobleencommun.fr](http://grenobleencommun.fr) :



Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur

# GRENOBLEENCOMMUN.FR

ET SUR NOS  
RESEAUX SOCIAUX



Réalisé par les élu-es du groupe Grenoble en Commun

Publication : Juillet 2025

Directrices de publication : Laura Pfister / Isabelle Peters